

À lire, à voir

Le choix de Valérie Langevin, département Études et assistance médicales, INRS

Se tenir debout. Un siècle de luttes contre les souffrances au travail

Cet ouvrage est issu d'une thèse en sociologie de l'auteur, soutenue en 2018. Rémi Ponge aborde la problématique des souffrances psychiques au travail, en retraçant l'histoire de leur émergence et de leur prise en compte, dans le contexte français, par les entreprises et les pouvoirs publics, en fonction du rôle qu'ont pu jouer les organisations syndicales de salariés, s'appuyant elles-mêmes sur les avancées scientifiques et médicales en la matière, auxquelles elles ont parfois contribué.

Bien que l'ouvrage ne soit pas exempt d'imprécision ou d'inexactitude ni de parti pris, l'auteur entend saisir les dynamiques de (dé)politisation des souffrances au travail, à savoir, faire (ou non) de cette question un objet de débat dans le champ politique et questionner (ou non) ses liens avec l'organisation du travail. L'auteur fait le choix d'utiliser l'expression « souffrances psychiques » pour désigner les atteintes à la santé mentale, diversement nommées selon les périodes.

Pour réaliser cette recherche, l'auteur s'est appuyé sur une enquête de terrain auprès des directions syndicales (la Confédération générale du travail – CGT – et la Confédération française démocratique du travail – CFDT – en

particulier), en réalisant de nombreux entretiens, en analysant des archives (syndicales et ministérielles) et des sources secondaires (ouvrages, articles...).

L'histoire des mobilisations syndicales contre les souffrances au travail est retracée en cinq périodes (correspondant aux principaux chapitres du livre) de l'après-guerre à nos jours. Ces différentes périodes sont marquées à chaque fois par des mises à l'agenda syndical puis par des mises entre parenthèses, en lien avec les évolutions du monde du travail, la conjoncture économique et les stratégies et priorités nationales des confédérations. Ces avancées puis ces reflux sont également déterminés par la place qui est accordée aux questions de santé au travail (en particulier la santé mentale) dans les confédérations et le degré d'influence de leurs conseillers techniques sur le sujet vis-à-vis des responsables politiques de ces organisations.

Au travers des différents chapitres, R. Ponge retrace également les tentatives récurrentes de faire reconnaître les souffrances psychiques en maladie professionnelle. Des avancées ont été observées sans toutefois aboutir, jusqu'à présent, à la création d'un tableau de maladie professionnelle. R. Ponge termine son ouvrage en considérant qu'en près d'un siècle, les souffrances psychiques au travail ont



acquis une reconnaissance publique, politique et juridique, à la faveur (entre autres) des mobilisations syndicales, au niveau local ou central.

Toutefois, il observe une certaine labilité des pratiques confédérales sur la problématique de ces souffrances et une difficulté à les inscrire comme sujet prioritaire dans la durée. L'auteur souligne les défis actuels auxquels est confrontée l'action syndicale en la matière.

V. L.

Éditions La Dispute (304 p.)
Collection Travail et salariat
 (<https://ladispute.fr/catalogue/lutter-contre-les-souffrances-au-travail/>)